

IPNS



NOVEMBRE 2014

Horaires d'ouverture de la mairie: lundi 09h30-11h30 et mercredi 17h00-19h00

03 26 81 48 24

mairie.moeurs-verdey@wanadoo.fr

JOURNAL COMMUNAL



INAUGURATION



Le samedi 19 septembre dernier, deux ans après sa découverte, la fresque de l'église de Mœurs a été inaugurée. C'est en la présence du sénateur René-Paul SAVARY et du député Charles Amédée De COURSON que le ruban inaugural a été coupé, après que chacun d'eux, ai pris la parole afin de souligner que l'église est à présent inscrite aux titres des monuments historiques et qu'ils sont heureux d'avoir contribué à cette valorisation.

Cette cérémonie a permis de remercier, toutes les personnes qui ont apporté leur aide soit matérielle ou financière à la commune et à l'association, et en particulier la subvention apportée par René-Paul SAVARY, sur sa réserve parlementaire.



HALLOWEEN



C'est sous un soleil inhabituel en cette période de l'année, que la troupe des petits monstres a défilé dans les rues du village.

Une quarantaine d'enfants grimés ont frappé aux portes des habitations afin de récolter des friandises qui leurs ont été redistribuées après le goûter qui a clôturé l'après-midi.

Merci aux personnes qui ont joué le jeu en attendant gentiment les enfants ou en accrochant le sac de bonbons à leurs portes.

Cette année encore, la récolte fût tellement abondante, qu'il a fallu une brouette pour transporter le précieux butin !!!



La salle communale avait revêtu les couleurs spéciales Halloween.



Les gagnants du concours de dessins ou de citrouilles furent récompensés pour leurs jolies créations.

Nous mettons aussi à l'honneur une maison du village qui était joliment décorée au thème Halloween, les enfants ont beaucoup apprécié.

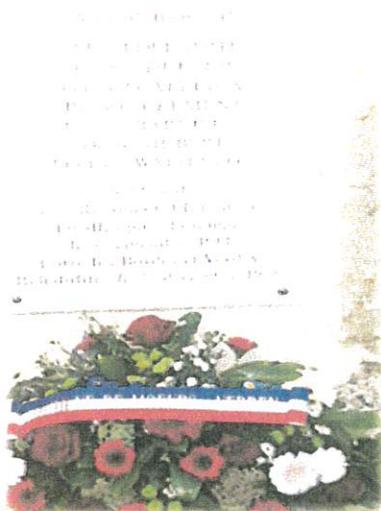


 A LA MEMOIRE DE ... 

En cette année 2014 marquant le début du centenaire de la guerre 1914-1918, la commune a fait deux commémorations:

Afin de célébrer dignement l'hommage rendu à ces courageux soldats morts pour la France, exceptionnellement, cette année.

La première a eu lieu, le dimanche 7 septembre 2014 où nous nous sommes réunis pour déposer une gerbe en mémoire des soldats qui ont été fusillés pour l'exemple, sur le territoire communal le 07/09/1914.



La seconde fût comme à l'accoutumée le jour du 11 novembre afin de commémorer l'armistice et rendre hommage aux soldats morts pour la France.

 RECENSEMENT 

Vous allez être recensé du 15 janvier au 14 février 2015. Un recensement permet de déterminer la population de notre commune, et aussi de connaître les caractéristiques de la population, âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert à ajuster l'action publique aux besoins des populations, comme décider des équipements collectifs, préparer les programmes de rénovation de certains quartiers et de déterminer les moyens de transports, enfin tout cela pour vous dire que **votre participation est essentielle et est rendue obligatoire par la loi mais c'est avant tout un devoir civique.**

Vos renseignements récupérés restent bien entendu confidentiels.

Josette GONDKO, habitant rue des Pantès et ancienne conseillère municipale assurera la tâche d'agent recenseur, pour la seconde fois. Elle sera munie d'une carte officielle et vous aidera à remplir les dits formulaires de renseignements.



PERTURBATIONS



Pour mettre en service la 4G (pour le très haut débit) pour le réseau mobile, sur la commune, la société **Orange** va devoir utiliser les fréquences radioélectriques voisines de celles utilisées par la TNT.

Les émissions 4 G sont susceptibles de générer ponctuellement des perturbations de la réception de la TNT pour la réception des chaînes (si vous recevez la télévision par une antenne râteau).

Si vous avez du mal à recevoir la télévision, un numéro d'appel a été mis en place, pour signaler tout dysfonctionnement c'est le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

La résolution des perturbations effectivement occasionnées par la mise en service des émetteurs 4G sera prise en charge par Orange.



NAISSANCE



Félicitation à Lise et Cyril De BONNAY, conseiller municipal, demeurant rue du couchant des clos, pour la naissance de leur fils **Louis**, le mercredi 5 novembre à Chalons en Champagne.

Le premier petit fils de Monique et Michel De BONNAY, les heureux grands-parents.



NOUVEAUX ARRIVANTS



Nous accueillons avec joie au sein notre commune, Mr et Mme Cyrille et Julie LAURIN qui se sont installés au 315 rue de Villiers, dans l'ancienne maison de Mr NAUDIN Paul qui a rejoint la région parisienne.



PROCHAINES ANIMATIONS



► L'église de Mœurs ouvrira ses portes au public, les **samedis et dimanches du 5 au 21 décembre de 14 à 17 heures.**

Au programme: exposition de diverses crèches, marché de Noël, boissons chaudes et papillotes.

► **Goûter de Noël** pour les enfants jusque 11 ans, le **samedi 20 décembre**, à 18h30.

► **Le traditionnel repas de la Sainte Barbe** organisé par le corps des sapeurs-pompiers, le **samedi 6 décembre 2014**, s'adresser à Max DUCHEMIN pour les inscriptions au 03 26 80 44 95 ou 06 86 93 04 01 **avant le 25 novembre.**